

Jeunesse Canada au travail 2021

Les priorités du gouvernement

Veillez noter que le processus d'évaluation prendra en compte les priorités suivantes :

Les organismes, les jeunes et le patrimoine culturel autochtone (Premières nations, Inuit ou Métis), y compris les demandes :

- des employeurs autochtones (tous projets admissibles);
- pour un projet qui vise des participants autochtones (employeur autochtone ou non-autochtone);
- pour un projet concentré sur le patrimoine culturel autochtone (employeur autochtone ou non-autochtone)